

## ROI – Règlement d'ordre intérieur

---

Version 2.1 - 01/03/2017

1. Le présent règlement doit être lu, connu et approuvé par tous les participants à une activité organisée par Wild-Dust ASBL.
2. Il est nécessaire que toutes personnes participantes aient atteint l'âge de 18 ans le jour du commencement l'activité. Les mineurs d'âge ne sont pas autorisés sur site.
3. La fiche médicale doit impérativement être complétée, signée par le participant et envoyée à l'organisation avant l'arrivée sur site. L'organisation ne pourra être tenue responsable pour un problème survenant suite à un oubli dans ces données médicales.
4. La sécurité des participants étant primordiale. Chacun est responsable de ses actes et des conséquences que ceux-ci pourraient avoir. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ne découlant pas directement de l'activité. De plus :
  - Les « coups » sont interdits. Les combats aux armes blanches sont simulés par des touches.
  - a. Les coups d'estocs (coup donné dans l'axe de l'arme) sont interdits.
    - Les touches au visage sont interdites, les autres touches à la tête sont tolérées, mais le joueur qui décide de porter un tel coup est prié de le faire avec discernement et responsabilité.
5. Le tir à l'arme à feu à moins d'1 mètre d'une oreille (la vôtre ou celle d'une tierce personne) est interdit. Pour tout tir à bout portant, vous êtes priés d'allonger le bras vers le haut (à la verticale) et de ne tirer qu'une fois le bras tendu. L'annonce, quant à elle, reste identique.
6. Au vu de l'époque de jeu et de l'univers reconstitué, le racisme est bel et bien toléré durant les activités de Wild-Dust. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit bel et bien d'interprétation et de jeu d'acteur. Tout débordement ou exagération sera sanctionné d'une exclusion.
7. Il est strictement interdit d'avoir tout contact physique déplacé ou « osé ». Pour l'exemple, les filles de joie ont leur propre rôle et leur interprétation, tout participant ne sachant pas faire la différence entre la simulation du jeu et la dure réalité sera exclu du site.
8. Il est aussi interdit de camoufler certains objets dans les parties intimes de sa personne, de même qu'il est interdit de fouiller ces mêmes parties.
9. Tout participant surpris en état d'ébriété ou sous l'effet d'une substance illicite sera passible d'exclusion.
10. Toutes les armes (de mêlée, à distance ou à feu) doivent obligatoirement passer par l'homologation avant le début de l'activité.
11. Il est demandé à tous les participants un respect sans faille du site et des locaux qui nous accueillent. Par conséquent, il est interdit de jeter au sol :
  - a. les mégots de cigarette
  - b. les douilles de vos munitions (vous êtes priés de les ramasser après le tir, ceci sera probablement remercié durant l'activité)
  - tout autre déchet
12. Il existe des cendriers et des poubelles, veuillez les utiliser et trier vos déchets au maximum suivant les indications des différents panneaux.
13. Le non-respect d'un ou de plusieurs points du présent règlement pourra donner lieu à une exclusion. L'organisation se réserve le droit d'exclure un participant pour toute raison leur semblant nécessaire et ce, sans avoir à justifier leur décision.

Nom et Prénom :

Veuillez signer ce document en y indiquant la mention « Lu et Approuvé » signifiant l'accord au dit règlement.